

Bulletin d'histoire politique

La France et les Rébellions de 1837-1838 : connaissance et perceptions

Steven Fontaine-Bernard



Volume 12, numéro 1, automne 2003

Les Patriotes de 1837-1838

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1060655ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1060655ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fontaine-Bernard, S. (2003). La France et les Rébellions de 1837-1838 : connaissance et perceptions. *Bulletin d'histoire politique*, 12(1), 125–133.
<https://doi.org/10.7202/1060655ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La France et les Rébellions de 1837-1838 : connaissance et perceptions

STEVEN FONTAINE-BERNARD
Université de Montréal et McGill

Cet article se propose de donner un premier aperçu sur l'un des sujets jusqu'à maintenant négligés par nos historiens : la connaissance et les perceptions du Bas-Canada en France à l'époque des insurrections de 1837-1838. Dans cette recherche, nous présentons des acteurs français qui se sont intéressés au Bas-Canada pendant cette période, nous identifierons et évaluerons les sources qu'ils ont utilisées et les opinions qu'ils ont émises sur la société bas-canadienne.

Pour ce faire, nous disposons, pour la période qui nous intéresse, de la correspondance d'Édouard de Pontois, ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis, le récit de voyage de Francis de Castelnau qui voyage au Bas-Canada à la veille du départ de lord Durham ainsi que de trois journaux parisiens : *Le Journal des débats politiques et littéraires*, *La Gazette de France* et *Le Constitutionnel*.

D'abord, dressons un tableau sommaire de la connaissance du Bas-Canada en France de 1830 à 1836. Pour cela, nous disposons de nombreuses sources dont les récits de voyages d'Alexis de Tocqueville, de Michel Chevalier et de Théodore Pavie, la correspondance de Gustave de Beaumont, le *Tableau statistique et politique des deux Canadas* (1833) d'Isidore Lebrun et quelques journaux et revues de Paris.

À la lumière de ces écrits, la France a apparemment banni de sa mémoire son ancienne colonie à la suite de sa défaite de 1759. Les voyageurs s'aventurent dans un pays inconnu, persuadés de découvrir une nouvelle civilisation. Cela se reflète dans la façon qu'ils ont de décrire en détail le physique des habitants, leurs habitations, leurs coutumes, leurs activités, le système politique, la culture, le commerce, bref tout ce qui caractérise leur société. Ils s'y aventurent également bien souvent sans avoir préalablement eu l'intention de le faire ; on apprend, une fois arrivé aux États-Unis, qu'au nord de la frontière subsiste encore un peuple de langue et de coutumes françaises.

S'indignant contre le fait que le Bas-Canada et, par le fait même, la présence française en Amérique du Nord, soit complètement oubliée en

France, ces auteurs traceront des portraits de la société bas-canadienne pour les livrer en France. Bien qu'étant sympathiques aux griefs adressés par les Canadiens, ils divergent quant à leur perception de l'avenir du Bas-Canada. Par exemple, Tocqueville croit en un destin fatal si le Bas-Canada demeure sous la domination anglaise : l'assimilation complète se traduisant par la disparition de la culture française en Amérique du Nord. Le second scénario, adopté par Beaumont, serait celui d'une « Révolution canadienne » qui libérerait le peuple du joug anglais. Selon lui, la culture française serait assurée par le nombre impressionnant de Canadiens qui parlent et vivent en français et qui n'auront plus à s'inquiéter des tentatives assimilatrices des Britanniques. Le dernier scénario, celui prôné par Lebrun, serait une révolution canadienne suivie d'une annexion aux États-Unis. Quoiqu'il en soit, nous sommes étonnés de constater que ces auteurs qui se prononcent sur l'avenir du Bas-Canada y voient, en grande majorité, une solution qui passe inévitablement par un conflit armé ; serait-ce un présage des troubles de 1837-1838? Il est également curieux de voir qu'aucun auteur ne prévoit un avenir commun entre les populations anglaise et française au Bas-Canada.

ÉDOUARD DE PONTOIS

L'ambassadeur français aux États-Unis Édouard de Pontois a pour tâche d'informer le ministère des Affaires étrangères de France sur les événements en Amérique du Nord. Sa correspondance traitant des troubles de 1837-1838, composée d'une vingtaine de missives, a été conservée et publiée dans la revue *Nova Francia* en 1928 et 1929.

Voyageant au Bas-Canada du 27 juillet au 11 août 1837 en compagnie du secrétaire d'ambassade Dubois de Saligny, de Pontois rencontre le gouverneur Gosford à Québec le 28 juillet et participe à un « meeting » loyaliste. Par la suite, il assiste, à l'invitation de Thomas S. Brown, à l'assemblée patriote de Saint-Constant du 6 août et parcourt la campagne environnante afin de s'enquérir des sentiments des habitants. Le 8 août, l'homme politique français est reçu à Montréal par Louis-Joseph Papineau. Par conséquent, il est un témoin direct et important des événements qui se préparent.

D'entrée de jeu, dans sa première lettre datée du 9 août 1837, Pontois s'oppose au programme révolutionnaire des patriotes, prétextant que l'administration coloniale est douce et facile, qu'elle offre des droits politiques étendus. Ainsi, le mécontentement n'est, selon l'ambassadeur, que le fruit de quelques hommes ambitieux qui tentent de convaincre des habitants simples et naïfs afin de parvenir à leurs visées politiques. En fait, les troubles ne sont

nullement pour lui un mouvement national mais bien une mise en scène longuement orchestrée par les chefs canadiens et leurs alliés du parlement anglais. Aussi, il ne s'agirait selon Pontois que d'un conflit de races entre Anglais et Français et la question de la nationalité évoquée par les chefs patriotes ainsi que leurs griefs contre la métropole ne seraient que des prétextes pour chauffer les esprits populaires. Toutefois, il n'est pas sans relater la violence du Parti ultraroyaliste anglais qu'il compare au Parti orangiste de Grande-Bretagne.

Par conséquent, il espère que les Canadiens ne tomberont pas dans le piège d'une guerre civile dans laquelle ils n'ont aucune chance de succès. À l'inverse, il pense qu'il n'y aurait que de graves conséquences pour le pays comme une crise économique, les applications de réformes retardées et le report indéfini de la possibilité d'émancipation.

Ayant conversé avec Papineau lors de sa visite à Montréal, il en trace un portrait peu reluisant au ministère français. Il écrira qu'il lui a « paru beaucoup en-dessous de sa réputation et du rôle qu'il prétend jouer; ses idées sur les questions générales sont communes, sa conversation déclamative, son admiration pour les institutions démocratiques des États-Unis dénuée de critique et de discernement »¹, sans oublier de mentionner la confiance aveugle qu'il place envers le gouvernement américain.

Par la suite, jusqu'au printemps de 1838, Pontois relate dans sa correspondance les événements qui surviennent dans le Haut et le Bas-Canada et à la frontière américaine. Toutefois, une réponse du ministère des Affaires Étrangères de France, datée du 13 janvier 1838 mérite ici notre attention. « Quant à la sensation produite en Europe par les événements du Canada, elle a été d'autant plus vive, qu'ils venaient réveiller subitement l'attention sur un pays dont on était plus depuis longtemps habitué à s'occuper et pour les personnes qui n'ignoraient pas les démêlés de la colonie avec sa métropole, de tels événements étaient encore un sujet de surprise tant on était loin de croire que les choses en fussent arrivés à ce point »².

Ses lettres sur le soulèvement de 1838 énoncent encore une fois que la cause canadienne n'a aucune chance de réussite, manquant d'équipement, d'organisation et de chefs militaires. Vers la fin novembre 1838, Pontois rencontre de nouveau Papineau, alors en exil aux États-Unis, et l'invite à reprendre les commandes de ses partisans afin de les dissuader de tenter une nouvelle insurrection. Contrairement aux propos contenus dans sa première lettre dans laquelle il associait les troubles aux ambitions personnelles de quelques chefs, il informera désormais le ministère français que les tensions au Canada sont créées par un régime illégal, arbitraire et violent, opprimant le pays et le poussant à la prise d'armes.

Papineau ne parvient pas à reprendre le dessus sur les patriotes de la frontière et il décide de se rendre en Europe pour y chercher du secours. Pontois, qui n'est pas un partisan d'une aide de la France envers la cause canadienne, reprend les propos qu'il a déjà tenus mais avec plus de sévérité. Il écrit que Papineau n'est « qu'un illusionné, pourvu d'un esprit médiocre et étroit ; bref tout le contraire de ce que doit être un chef de parti ».

L'ambassadeur semble noircir la situation canadienne et ternir l'image des Patriotes et de leurs chefs afin que la France n'intervienne pas en leur faveur. Selon lui, la France ne doit pas compromettre ses relations avec la Grande-Bretagne et ainsi éviter son isolement en Europe.

FRANCIS DE CASTELNAU

Francis de la Porte, comte de Castelnau, naquit à Londres en 1812. De 1837 à 1841, il visita l'Amérique du Nord pour étudier ses institutions.

C'est dans son œuvre intitulée *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, publiée en 1842, que l'on peut consulter les commentaires de Castelnau sur le Bas-Canada. Y voyageant alors que Durham est à la veille de partir à la suite de sa démission en septembre 1838, il s'étonne de trouver intact « le type français dans un coin reculé de l'Amérique du Nord et parmi une population si étroitement pressée par la race anglo-américaine, qui depuis longtemps, s'emploie constamment à changer son langage et ses mœurs »³. La société canadienne est, selon l'auteur, inchangée depuis l'époque de Louis XIV: il y retrouve les mêmes mœurs, les mêmes expressions, la dîme, le droit féodal et la banalité du moulin; véritable anomalie en Amérique du Nord. Toutefois, l'auteur écrit que c'est par attachement que les Canadiens désirent vivre sous ce type de régime afin de mieux résister à l'assimilation anglaise mais qu'une fois libéré du joug anglais, le Bas-Canada s'élèverait au même rang que toute nation civilisée.

Castelnau est, sans contraste, attaché aux sentiments et aux vues révolutionnaires des patriotes; il écrit qu'il « faut secouer le joug étranger, plaie hideuse et dégoûtante, dont tout homme digne de ce nom doit contribuer de tous ces efforts à délivrer son pays, même au risque de son existence »⁴. L'auteur, qui voit poindre l'orage de la rébellion de 1838, croit aux chances des patriotes de venger leur défaite de l'hiver dernier. D'abord parce qu'il « y a unanimité dans leurs sentiments et [...] il y a parfaite similarité entre toutes les classes de la société »⁵, dont seul le clergé, par intérêt personnel, semble faire exception, mais aussi parce que l'engagement de 1837 a permis aux Canadiens d'identifier les gens vraiment fiables et de démasquer ceux qui se sont enfuis lorsque les troubles ont commencé.

LES JOURNAUX FRANÇAIS

Afin d'étudier la couverture des événements au Bas-Canada, nous avons sélectionné trois quotidiens de Paris. Ces journaux n'ont pas été sélectionnés au hasard, mais bien en fonction de leur positionnement idéologique et politique. *Le Constitutionnel* étant un journal de gauche ou républicain, le *Journal des débats politiques et littéraires* se situe au centre et *La Gazette de France* est un journal de droite monarchiste.

Les sources des journaux étudiés pour livrer les informations concernant le Bas-Canada sont les mêmes pour les trois. En effet, leurs nouvelles ne sont que la retranscription des articles de journaux britanniques parus trois jours auparavant. La dépendance à la presse anglaise est telle que la France n'a pratiquement jamais de nouvelles du Canada le mercredi, les journaux anglais faisant relâche le dimanche.

De 1830 à 1836, les nouvelles du Canada dans les journaux français sont plutôt rares; lorsque l'on parle de l'Amérique, c'est aux États-Unis que l'on fait référence. Ce n'est que vers septembre 1837 que les nouvelles bas-canadiennes sont publiées à des intervalles plus réguliers et en quantité plus importante. Mais c'est à partir de décembre 1837 que les événements du Bas-Canada occupent une place majeure dans la presse. En fait, certains journaux y consacrent quelquefois toute la première page. La prépondérance est telle que l'on note une diminution draconienne des nouvelles des États-Unis. On peut lire à tous les jours les plus récents développements et les débats qui surviennent au parlement de Londres jusqu'à avril 1838; les débats des chambres londonniennes étant une source également très utilisée par les journaux français.

Les nouvelles concernant le soulèvement de 1838, réprimé beaucoup plus vite que les troubles de 1837, occupe également une place de choix, mais dans un laps de temps beaucoup plus court que l'année précédente. En effet, les informations sur la rébellion de 1838 se regroupent principalement dans les mois de novembre et décembre 1838.

L'arrivée en masse et de façon subite de nouvelles du Bas-Canada corrobore les propos du ministre Molé lorsqu'il écrit à Pontois qu'il s'agit pour la France d'un réveil soudain de l'intérêt pour le Bas-Canada.

Ensuite, il n'est pas rare de voir des sources américaines ou canadiennes, comme des journaux ou des correspondances, mais toujours citées préalablement dans un quelconque journal anglais. Il n'est également pas rare de lire des exagérations et des faussetés. Exagérations et rumeurs publiées d'abord aux États-Unis puis en Angleterre qui se retrouvent incontestablement tel quel dans la presse française.

Afin de combler le manque d'information et de créer une sorte de contexte historique pour les lecteurs, les journaux publient des articles sur le Canada à intervalles et en nombres variables. *Le Journal des débats*, plutôt froid au début, mais qui se rapproche des patriotes par la suite, est le journal qui tente de livrer davantage d'informations sur le Bas-Canada comme en fait foi les onze articles qu'il lui consacre. Suit *Le Constitutionnel*, franchement pro-patriotes avec huit articles et *La Gazette de France*, également du côté des patriotes, complètent le trio avec trois articles. Essentiellement, ces articles tentent d'informer le public français sur l'histoire du Canada, les mœurs et la culture de ses habitants et expliquent les causes des troubles et les vices de l'administration coloniale britannique.

L'étude de la position des journaux en rapport aux demandes et aux actions des patriotes canadiens est également intéressante. *Le Constitutionnel*, journal républicain, appuie les demandes des patriotes, énumérant plusieurs principes démocratiques que les patriotes cherchent à défendre : « La métropole refuse la jouissance des droits politiques : la colonie réclame la jouissance des droits sociaux imprescriptibles »⁶. *La Gazette de France*, quant à elle, se porte également à la défense des réformistes canadiens qui luttent contre la mauvaise gestion de la colonie par la métropole. « L'insurrection du Canada se rattache à la grande question des colonies, et celle-ci est dominée par des principes de justices et de vérité auxquels il serait bien temps de donner la satisfaction qu'ils réclament »⁷. Quant au *Journal des débats*, sa position est difficile à cerner puisque évolutive. Au départ, on appuie les patriotes, soutenant les demandes de redressements et affirmant que l'irritation des habitants existe sans distinction d'origine. « Ce n'est pas là une querelle entre deux nationalités rivales, comme on cherche à le faire croire, mais bien une lutte entre la colonie et la métropole »⁸. À l'inverse, un article du 14 décembre 1838 s'efforce d'énumérer tous les privilèges que les Canadiens ont de vivre sous la coupe anglaise. Bien que le journal croit que la politique interne du Canada doit être réformée, on ne croit pas que l'Angleterre ait mérité la haine que les réformistes lui portent et conclut dans un article du 15 juin 1839 qu'il ne s'agit, en fait, que d'un conflit entre Français et Anglais.

LE SÉJOUR DE PAPINEAU EN FRANCE

Puisque l'appui d'un gouvernement étranger paraît indispensable aux Canadiens pour vaincre la puissance britannique, et puisque les États-Unis refusent de s'impliquer, pourquoi ne pas demander l'intervention de la France, qui a aidé les ex-colonies américaines à conquérir leur indépendance ? Très nombreux sont ceux qui croient que Papineau réussira à Paris ce

qu'il n'a pu faire à Washington et il reçoit de nombreux appuis pour soutenir sa mission, dont celui de William Lyon Mackenzie, le chef réformiste du Haut-Canada.

Papineau débarque au Havre le 5 mars 1839, confiant de trouver en France l'aide qu'il n'a pu obtenir du gouvernement américain. Le patriote canadien n'arrive pas à Paris sans y être attendu : ses deux bons amis Joseph Nancrede, qui a déjà voyagé au Bas-Canada et Hector Bossange qui a ouvert une librairie à Montréal reprise par Fabre, l'accueillent. Le *Journal du Havre* salue l'arrivée du chef patriote et recommande aux Français de lui consacrer un accueil chaleureux. Dans la même veine, plusieurs journaux inondent Papineau d'invitations afin de recueillir ses propos ou de publier son portrait. Déjà ses deux amis ont organisé des réunions privées afin qu'il puisse défendre la cause canadienne devant des personnalités importantes. Il est reçu par Louis-Antoine Garnier, député et rédacteur du *National*, qui organise un dîner public pour qu'il puisse plaider sa cause devant un auditoire plus impressionnant. Il assiste également à plusieurs séances de la chambre des députés et participe à des dîners privés afin de rencontrer des personnalités influentes de diverses tendances politiques. Il accepte l'invitation du banquier Jacques Lafitte qui le présente à des maréchaux, des pairs et des députés influents. À Paris, il rencontre M. Ternaux, Isidore Lebrun et M. de Lammenais, dont l'ouvrage *Paroles d'un croyant*, mis à l'index par le Vatican, avait été publié clandestinement au Bas-Canada par Ludger Duvernay.

Dès les premiers jours, Papineau recueille énormément d'appuis de toutes parts. Dans les journaux, on dit de lui qu'il fait sensation. Tous s'indignent au récit des atrocités commises au Canada. Cependant, après quelques semaines à Paris, il conçoit que son sacrifice n'apportera pas de secours immédiats au Canada car la France lui semble en profonde léthargie sur ces propres intérêts. Néanmoins, sans désespérer, il multiplie les rencontres, fait publier son *Histoire de la résistance du Canada au gouvernement anglais* dans la *Revue du Progrès* en mai 1839 afin d'éveiller les sympathies françaises. Papineau réussit à créer des liens d'amitié solides ; certains dîners deviennent coutumiers : il est reçu tous les dimanches par Lafitte, les jeudis par le chef des sociétés républicaines Delagrangé, les vendredis par M. Robertson et les samedis par les docteurs Harlan.

Mais le temps passe, les secours ne viennent pas. Vers la fin mai, Papineau, prévoyant que son séjour s'étirera sur une très longue période, demande à sa femme et à sa famille de le rejoindre à Paris afin de lutter contre la solitude. Or, désireux de rallier la jeunesse montante à sa cause, il continue d'accepter diverses invitations qui lui permettent de rencontrer Alexis de Tocqueville et Gustave de Beaumont, tous deux ayant voyagé au Bas-Canada en 1831, M. Chasseron, conseiller d'État sous Napoléon et M. Guillemot qui, âgé de

24 ans, publie sa *Réponse d'un Français au rapport Durham* le 14 mars 1839. Ce dernier, réagissant contre le Rapport Durham, invite les Canadiens à déclarer que leurs intentions sont de rétablir l'influence du fait français en Amérique afin de soulever les passions en France pour défendre ce « peuple injustement opprimé ».

En France, Papineau trouvera beaucoup d'appuis moraux, mais aucun engagement formel et concret de la France envers la cause canadienne. Cette inaction, nous le verrons, trouve sa genèse dans plusieurs problèmes externes et internes de la France à cette époque.

L'ÉTAT EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1839

En 1815, la France est dévastée et humiliée aux lendemains des guerres napoléoniennes. Elle se retrouve isolée au milieu d'une Europe qui la regarde avec méfiance et mépris. Survient la Révolution de 1830. La suspicion des autres pays est telle que même l'Angleterre, plus près de la France par son régime politique, attend un mois avant de reconnaître le nouveau roi français : Louis-Philippe. L'Autriche accueille chez elle le roi déchu, Charles X, et la Russie sera le dernier pays à accepter le nouveau gouvernement.

Devant l'attitude agressive de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, tous des pays absolutistes, la France n'a d'autre choix que de se tourner vers l'Angleterre afin de briser son isolement. Face à leur méfiance commune des monarchies absolues, la France et l'Angleterre signent l'Entente cordiale. Dans les années précédant les insurrections de 1837-1838, la France et le Royaume-Uni, malgré certains différends diplomatiques et politiques, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, parviennent à maintenir des relations moins conflictuelles qu'au début du siècle. Sachant cela, on peut aisément comprendre pourquoi la France ne tente pas d'appuyer ouvertement les patriotes canadiens, craignant de briser cette confiance fragile avec l'Angleterre.

La France connaît également des problèmes au niveau interne. Les nombreuses dissolutions des Chambres (1831, 1834, 1837, 1839, 1842) ne parviennent jamais à donner une majorité assez forte à un Parti pour qu'il puisse agir à sa convenance. Aussi, les parlementaires s'intéressent d'abord aux problèmes européens et ils sont désireux de maintenir la paix avec la Grande Bretagne. Le roi et la bourgeoisie optent également pour une paix à tout prix craignant qu'une guerre ne soit que trop favorable au Parti républicain.

Mais encore, quelques rumeurs provenant des États-Unis nuisent à la mission de Papineau en France. Ces rumeurs le présentent tantôt comme un exalté, tantôt comme un lâche qui a fui le combat à Saint-Denis. Vous

comprendrez que les agents à la solde de l'Angleterre s'efforcent également de discréditer Papineau pour mieux contrecarrer ses démarches. Ainsi, ses plaidoyers à l'égard de son pays se doublent quelques fois d'un plaidoyer pour lui-même.

Enfin, nous savons également que les lettres de Pontois, qui ne croit aucunement aux chances de succès de la cause canadienne et qui a une opinion arrêtée sur le chef patriote, sont lues au roi de France par le ministre des Affaires étrangères. Rien pour rassurer le souverain et l'amener à déclencher une guerre pour un pays lointain, sans chef ni chance de réussite et pour lequel la France n'a aucun bénéfice politique ou territorial à en retirer.

CONCLUSION

La France, ayant effacé de sa mémoire son ancienne colonie et n'ayant pas entretenu de liens avec elle, doit s'en remettre à quelques auteurs épars ou à la presse anglaise lorsque vient le temps de chercher quelques informations. Frappés soudainement par des nouvelles qui envahissent la presse anglaise et française, quelques rédacteurs tenteront de faire revivre le souvenir de la lointaine Nouvelle-France. Attachées aux Canadiens par la langue et l'origine, et dans une moindre mesure par les principes démocratiques, certaines personnalités rendront hommage aux patriotes et leur procureront des appuis moraux. Toutefois, la France se garde de leur apporter une aide officielle afin de ne pas miner ses relations avec son allié britannique.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Correspondance de M. de Pontois au comte Molé : dans Robert de Roquebrune, « M. de Pontois et la rébellion des Canadiens français en 1837-1838 », *Nova Francia*, vol. 3, no. 5, 1928, p. 275.
2. *Ibid.*, vol. 4, no. 1, 1929, p. 7.
3. Castelnau, Francis de, *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 1842, p. 67.
4. *Ibid.*, p. 70.
5. *Ibid.*
6. *Le Constitutionnel*, 2 janvier 1838, Bibliothèque Nationale du Canada.
7. *La Gazette de France*, 14 février 1838, Université de l'Alberta, AN 20P2G28.
8. *Journal des débats politiques et littéraires*, 1er janvier 1838, Université Laval, MF AN J8645a (1815-1844).